

Les bisons des plaines dans le parc national de Prince Albert

Oups!! Le parc national de Prince Albert se retrouve avec une harde de bisons!

La réintroduction des bisons des plaines dans le parc national de Prince Albert s'est faite de façon purement accidentelle! En effet, le personnel du parc n'a jamais eu l'intention d'établir des bisons dans le parc. En 1969, environ 50 bisons ont été relâchés du parc national Elk Island, au nord du parc national de Prince Albert, par le gouvernement de la Saskatchewan afin de fournir une source additionnelle de viande aux membres des Premières nations. Toutefois, les bisons ne sont pas restés dans cette région. De dix à vingt-deux bêtes se sont déplacées vers le sud jusque dans le parc national de Prince Albert et ont formé le noyau (troupeau fondateur) de la population d'aujourd'hui.

Oh, les bisons sont tellement significatifs!

Cette population est significative pour un éventail de raisons. Il s'agit de la seule population de bisons des plaines **sauvages** évoluant dans son aire de répartition historique au Canada. En effet, le parc national de Prince Albert est l'un des rares parcs en Amérique du Nord où les bisons des plaines existent dans un **écosystème** intact. Les bisons sont de nouveau un **herbivore** dominant dans la partie sud-ouest du parc. Ils ont un impact significatif sur l'**écosystème** en se nourrissant (brouyant), en laissant leurs **déjections**, et en créant des **dépressions dans le sol** et des pistes. Leurs activités contribuent à maintenir les cariçaies et à accroître l'**habitat** et les sources alimentaires pour les autres espèces. Les bisons du parc national de Prince Albert tirent leur origine de la population la plus diversifiée sur le plan génétique, et ne présentent aucun signe génétique d'hybridation avec le bétail.



Il y a environ 400 (2006) bisons des plaines dans le parc national de Prince Albert. La population augmente graduellement à un rythme de 10 à 13 p. 100 par année. Des relevés aériens de la population effectués chaque année permettent de déterminer le chiffre de la population. Les naissances et les décès se produisent naturellement à l'intérieur de la harde. On laisse les processus de la **sélection naturelle** se produire librement parce que les bisons ne sont pas gérés activement dans les limites du parc. La harde n'est pas soumise à des campagnes régulières de vaccination. Les maladies n'ont jamais été une préoccupation importante dans le parc national de Prince Albert. Les bisons ne sont manipulés que lors de la pose de colliers émetteurs utilisés dans les **observations**



téléométriques. Pendant qu'ils sont immobilisés pour cette **manipulation**, on en profite pour prélever des échantillons qui servent à déterminer leur santé et leur statut génétique. La pose de colliers émetteurs dans le parc national de Prince Albert est effectuée uniquement à des fins de recherche.

La belle vie

Les bisons **sauvages** qui vivent dans le parc national de Prince Albert font des choix naturels. Actuellement (2006), le troupeau occupe un domaine de 700 km² à l'intérieur du parc et de 50 km² à l'extérieur. Les bisons se déplacent librement à l'intérieur et à l'extérieur du parc, et ce, même si des clôtures entourant des exploitations agricoles limitent leurs mouvements. Cette liberté d'action leur permet de réagir naturellement aux changements qui surviennent dans leur environnement. Par exemple, les bisons peuvent décider de se déplacer dans un nouveau territoire durant une sécheresse ou lorsqu'il n'y a plus d'herbe à brouter. Récemment, les bisons ont étendu leur **habitat** d'hiver vers le nord, se repliant vers d'autres **habitats** qui leur convenaient. Ce comportement ne s'observe que dans les hardes **sauvages**, qui ont la possibilité de se déplacer ou de déménager en réaction aux conditions de l'environnement.

Les loups, les agriculteurs, les grands éleveurs... oh la la!

Les bisons du parc national de Prince Albert font encore une fois partie de l'**écosystème** et, par conséquent, ils doivent affronter de nombreux défis. Ils sont exposés à leurs **prédateurs** naturels comme le loup gris. Dans le passé, les loups s'attaquaient parfois aux bisons. Maintenant, ils s'y attaquent de façon plus régulière et ont établi une tanière dans l'**habitat** principal du bison. Il pourrait arriver que le bison redevienne une **proie** régulière pour les loups. Les loups et les bisons bénéficient de cet arrangement : les bisons nourrissent les loups, et les loups maintiennent les hardes en bonne santé, parce qu'il arrive souvent qu'ils s'attaquent aux bêtes plus faibles ou malades. Après une interruption de plus d'une centaine d'années, cette relation entre un **prédateur** et sa proie, qui existe dans très peu d'endroits dans le monde, est rétablie.

L'**habitat** actuel des bisons ne se limite pas au parc. En effet, il leur arrive fréquemment de franchir les limites du parc et d'endommager au passage quelques clôtures et des récoltes, et de déranger le bétail qui se trouve dans les fermes avoisinantes. Dans ces situations, se présente aussi le risque d'une hybridation avec les bisons **en captivité** susceptibles d'être porteurs de gènes ou de maladies du bétail. Ces répercussions négatives deviennent de plus en plus fréquentes avec la croissance de la population. On travaille actuellement à l'élaboration et à la mise en place



de stratégies visant à atténuer ces conflits. Ces incidents créent des tensions entre les responsables du parc et leurs voisins (agriculteurs et éleveurs locaux). Ces difficultés avec les propriétaires fonciers locaux représentent un défi important du point de vue écologique et social qui doit être résolu dans le cadre de la gestion du bison dans le parc national de Prince Albert.

Jusqu'ici, les seules méthodes utilisées pour restreindre les mouvements des bisons sont une barrière à bétail installée sur un pont et les propriétaires fonciers, aidés du personnel du parc et de fonctionnaires du ministère de l'Environnement de la Saskatchewan, s'efforçant de concert de chasser les bisons indésirables de leurs terres. Au début, la barrière à bétail a donné d'excellents résultats et a réussi à les empêcher de passer. Mais récemment, les bisons ont trouvé d'autres moyens de franchir la rivière. Pour le moment, il n'y a pas de saison de chasse au bison; cependant, les membres des Premières nations peuvent le chasser légalement, sans permission, sur les terres privées ou sur les terres publiques inoccupées.

Il est important de souligner qu'étant donné que les bisons vivent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du parc national de Prince Albert, cette harde est appelée la harde régionale de bisons des plaines de Sturgeon River.